



Sous l'impulsion de Gérard Collomb, président du Grand Lyon et de Gilles Buna, vice-président chargé de l'urbanisme, le projet berges du Rhône a été engagé en septembre 2002 dans le cadre d'un marché de définition. Le 13 février 2003, une commission constituée d'élus et de professionnels de l'urbanisme et des espaces publics a arrêté son choix. Esquisse du futur espace, la proposition retenue est adaptable et évolutive. L'avant-projet présenté aux habitants de l'agglomération en décembre 2003 s'est enrichi des apports de la concertation.



grandlyon.com

les berges du Rhône 2006

MAÎTRE D'OUVRAGE
Grand Lyon

MAÎTRISE D'ŒUVRE
Paysage / In Situ
Architecture / Jourda
Lumière / Coup d'éclats

CALENDRIER

- Présentation du projet définitif
2^e trimestre 2004
- Passage des marchés de travaux
3^e trimestre 2004
- Démarrage du chantier
4^e trimestre 2004
- Ouverture au public
3^e et 4^e trimestre 2006

GRANDLYON 
communauté urbaine

**TOUS
LES DÉTAILS
SUR
LE PROJET**

UN PARC URBAIN
DE 10 HECTARES
EN CENTRE-VILLE



les berges du Rhône 2006



**LES BERGES.
UN ESPACE
À RECONQUÉRIR**

Transition douce entre le fleuve et la ville, les berges du Rhône constituent un espace unique et privilégié. Au cœur de la ville, elles offrent une respiration idéale, un cadre propice au repos, aux loisirs, au divertissement, à la promenade. Aussi doivent-elles redevenir un lieu pour tous, appropriable par chacun.


**BERGES
DU RHÔNE 2006.
UNE RIVE À VIVRE**

Avec le projet des berges du Rhône, un parc urbain de 10 hectares en centre-ville, le Grand Lyon a décidé de donner à ce site exceptionnel une ampleur nouvelle et de permettre aux riverains, aux habitants et aux visiteurs de profiter enfin pleinement du potentiel de qualité de vie qu'il recèle.

un gra



UN PARC URBAIN
DE 10 HECTARES
EN CENTRE-VILLE

De tout temps les Lyonnais et le Rhône, fleuve capricieux et indompté, ont vécu en étroite relation. Aujourd'hui les citoyens continuent de le côtoyer, mais le lien s'est distendu. Sur les berges en béton, à défaut de végétation, fleurissent les voitures en stationnement qui monopolisent l'espace public et gênent l'accès au fleuve. **Dès maintenant la reconquête du Rhône est en marche** et à travers elle celle de l'identité de l'agglomération lyonnaise. L'objectif n'est pas une simple réhabilitation mais une complète mutation des espaces riverains du fleuve reflet de l'évolution des modes de vie et de déplacements en ville. **Alors qu'en tout point de l'agglomération se redessine le paysage urbain,** le projet Berges du Rhône, au même titre que la Salle 3000 à la Cité Internationale, Lyon-Confluence ou le Carré de Soie, est emblématique de cette volonté d'embellissement du cadre de vie, d'innovation architecturale et paysagère, de création de nouvelles relations entre la ville et la nature, de regain de convivialité et de sérénité. Plus belle et plus humaine, portée par le souffle de cette grande ambition, Lyon n'en sera que plus rayonnante. 

nd souffle

les berges du Rhône 2006

UN PARC URBAIN 5 KILOMÈTRES DE PROMENADE EN CENTRE-VILLE

Le projet se développe sur 5 kilomètres de long. La totalité des bas-ports de la rive gauche du Rhône qui s'étendent du parc de la Tête d'Or à celui de Gerland sera transformée. Réinvesti par les Lyonnais, ce sillon végétal et minéral tracé entre la ville et le fleuve permettra de redécouvrir la beauté architecturale des quais et d'offrir aux habitants un espace de détente et de loisirs intégré à leurs quartiers. Support d'une continuité piétonnière et cyclable nord/sud, il déroulera en douceur autant d'ambiances et de perspectives que de lieux traversés, s'inspirant de l'histoire et de la singularité propres à chacun d'eux. **La transformation des berges est un pari audacieux.** Les enjeux sont accentués par la nécessaire maîtrise du fleuve, dont le mouvement participe à la richesse du projet, mais également à sa complexité. Situés en grande partie dans le lit majeur du Rhône, les bas-ports existent pour protéger la ville des caprices et débordements d'un fleuve puissant. Aussi les crues du Rhône, facteur limitant et contraignant mais aussi source d'innovation conceptuelle, ont-elles présidé aux choix des aménagements, des végétaux et des matériaux constituant le projet.



hier

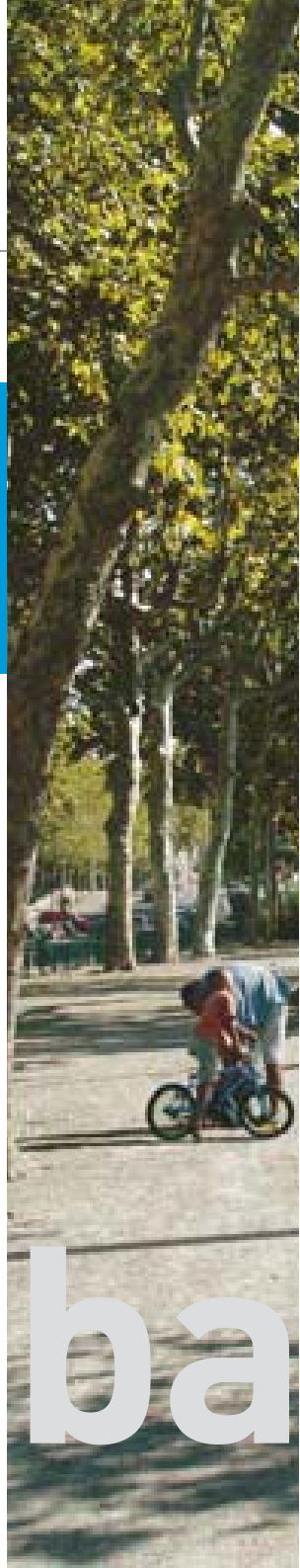


demain

aujourd'hui

un espace à vivre

invitation à la ba



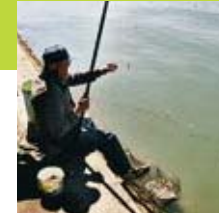


llade

**UN ESPACE
TRÈS NATURE**

**UN ESPACE
POUR TOUS**

**UN ESPACE
SÛR ET ANIMÉ**



Au cœur du projet, sauvage ou organisée, la végétation a été imaginée en harmonie avec les paysages et les spécificités des berges. Adaptée à un milieu fluvial singulier, elle alternera strates herbacées, dominées par les graminées, et arborées (saules, peupliers blancs, aulnes...).

Au service d'une qualité de vie pour les usagers, dans la grande diversité de leurs pratiques, le projet est conçu pour accueillir des usages multiples. De la pêche au roller, du terrain de boules au terrain de jeux, il est une invitation permanente à la rencontre, à la détente et au respect mutuel.

Parfaitement connecté aux quais et au reste de la ville, l'espace, une fois libéré des voitures, sera attractif, en toute sécurité. L'ambiance conviviale et familiale des péniches de logement et d'activités et le développement d'animations sportives et culturelles contribueront à la sérénité des lieux. Le soin apporté à l'entretien et aux usages de l'espace feront des berges du Rhône un parc urbain en centre-ville pratique, sûr et agréable à vivre.

plans séquence

N ← PARC DE LA TÊTE D'OR

LYAUTEY



1 LE BRETILLOD ET LA LÔNE

Dans le prolongement de la Cité Internationale, l'actuelle voie sur berges cède la place aux piétons, cycles et rollers. Des liens forts sont tissés avec le parc de la Tête d'Or par le biais de rampes, d'escaliers et d'un belvédère. La reformation de la lône par dragage des bras d'eau oubliés, éclaircies et recépages, conforte l'espace naturel fluvial du Bretillod. Quelques pontons permettent d'accéder à des petites îles en période d'étiage qui constituent un milieu naturel préservé, apprécié des castors.

2 LA RIPISYLVE AMONT

Tapis piéton côté Rhône et double ruban de glisse pour les cycles et les rollers, côté perré : la promenade s'étire le long de la ripisylve existante, confortée par l'entretien du cordon de végétation actuel. Quelques épis et pontons sont installés pour les pêcheurs. Tout au long du parcours, le profil de la berge est redessiné pour favoriser la continuité de la promenade basse. Au niveau du quai de Serbie, la butte est supprimée et le perré reconstruit comme à l'origine. À hauteur du pont de Lattre-de-Tassigny, la trémie routière est reconfigurée et isolée de la promenade par un mur végétalisé.

3 LA RIVE HABITÉE ET L'ARCHIPEL DES ÎLES JARDINS

En centre-ville, alors que les péniches d'habitation amarrées confèrent à la rive un statut « résidentiel », la vie urbaine entretient des relations étroites et quotidiennes avec la berge. Les accès en direction de la place Lyautey et du futur parking souterrain sont renforcés. La largeur disponible autorise l'aménagement d'îles jardins, plantées de graminées et ponctuées de bouquets d'arbres, abritant pour certaines des terrains de boules et des aires de jeux.

UN PARC URBAIN PANORAMIQUE EN CENTRE-VILLE

GUILLOTIÈRE

UNIVERSITÉS



4 LA LONGUE PRAIRIE DU RHÔNE

Dans le lit majeur du fleuve, entre le pont Lafayette et le pont Wilson, les bandes piétonnières et cyclables oscillent doucement. Cette disposition permet l'implantation d'une vaste prairie de 6000 m². Constituée de mélanges variés, ponctuée de bouquets d'arbres hautes tiges, elle alterne une prairie jardinée, composée de plantes vivaces et bulbeuses, une prairie haute fleurie et des chemins de fauche, puis une pelouse rustique ouverte à tous. Côté Rhône, la surlargeur permet de loger un vaste plancher entre le fleuve et la promenade piétonne.

5 LES TERRASSES DE LA GUILLOTIÈRE ET LE BRAS D'EAU

Ce site majeur est complètement modifié par la suppression de la Fosse-aux-Ours et le réaménagement du carrefour. Des terrasses animées s'étagent régulièrement, ménageant des surfaces plantées, des terrains de jeux, des allées, des rampes pour personnes handicapées et des escaliers. Sur le quai haut, un belvédère peut héberger la maison des associations. En contrebas, la grève minérale remet à jour les pavés de l'ancien port. Au pied des terrasses, un bras d'eau de très faible profondeur est aménagé. Agrémenté de brumisateurs en été, il peut en hiver devenir une patinoire à ciel ouvert.

6 L'ESTACADE DU CENTRE NAUTIQUE

Au droit du centre nautique, l'actuel cheminement en béton est doublé d'une estacade piétonnière confortable en métal et en bois, frangée de plantes grimpantes le long de la clôture de la piscine. Une variante est à l'étude, qui consisterait à intégrer la partie nord du centre nautique à l'ensemble de paliers de jeux constitué par les terrasses de la Guilloitière.



7 LE PORT DE L'UNIVERSITÉ

L'espace organisé autour de différentes allées et du ruban de glisse est équipé pour l'accueil des pique-niqueurs. Un escalier monumental pourrait être créé pour permettre un accès plus aisé depuis l'université. En aval, les surfaces minérales offrent des opportunités d'aménagement de terrains de sports ; le mur du quai devient un mur d'escalade artificiel. L'accueil des bateaux de croisière sur le site est confirmé et sécurisé, intégrant la desserte des cars et des livraisons. Un point info, relais de l'office du tourisme, et une buvette sont susceptibles de prendre place dans les boîtes belvédères proches des Facultés.

8 LA RIPISYLVE AVANT ET LES JARDINS DU RHÔNE

Passé le pont SNCF, l'espace se ressert considérablement. Les différents rubans de la promenade s'adaptent à cette configuration pour constituer un espace mixte où cohabitent piétons et cyclistes. Ici la ripisylve s'étire généreusement. Une galerie botanique fluviale, « les jardins du Rhône », valorise les différents groupements végétaux des rives du fleuve, de sa source à l'embouchure. Quelques épis de gabions, surmontés de pontons en bois, accueillent les pêcheurs. Des pontons d'embarquement permettent les activités nautiques. Deux boîtes belvédères pourraient abriter club nautique et buvette.

9 LA LIAISON VERS LE PARC DE GERLAND

Cette séquence a été réaménagée au début des années 1980. La liaison avec le parc des Berges et le parc de Gerland est à l'étude, en option. La proposition consiste à prolonger les différents rubans de promenade en élargissant le cheminement actuel, par une estacade au niveau de la station-service. Ultérieurement, il serait possible d'envisager un aménagement plus ambitieux de cette séquence.

- Bretillod** « petit brotteaux », mot lyonnais qui désigne les lieux humides que les animaux « broutaient ».
- Lône** bras mort du Rhône, abandonné par le déplacement naturel du chenal principal et parcouru par les eaux du fleuve en période de crues.
- Ripisylve** végétation voisine d'un cours d'eau.
- Gabions** blocs de cailloux cerclés avec des grillages.
- Perré** mur de soutènement, revêtement sur un talus pour maintenir la terre.


DE 10 HECTARES
UN PARC URBAIN
EN CENTRE-VILLE

La rive offre tout au long de son déroulé une vision changeante qui rythme le projet. Puisant dans le fleuve les traits forts de sa personnalité, s'imprégnant de l'identité des quartiers, les aménagements varient en fonction des espaces, s'attachant à restituer leur richesse, leur harmonie et leur diversité. La promenade épouse les courbes du Rhône. Les lieux traversés déterminent neuf ambiances différenciées qui conjuguent subtilement perspectives naturelles et urbaines. D'amont en aval, une progression douce s'installe ; la végétation quasi sauvage vient à la rencontre de surfaces minérales ponctuées de « jardins alluvionnaires » ouverts sur une grande prairie avant de retrouver une nature indigène. Contre le perré, des bouquets d'arbres hauts et légers procurent une ombre agréable et ménagent des vues depuis le quai haut. Subtil et évolutif, très fortement nourri du lieu qui l'héberge, le projet crée ainsi un espace ouvert et disponible, parfaitement intégré au tissu urbain qu'il valorise et facilement appropriable par les habitants.



panoramique
les berges du Rhône 2006

UN GRAND PROJET ÉLABORÉ AVEC LES LYONNAIS

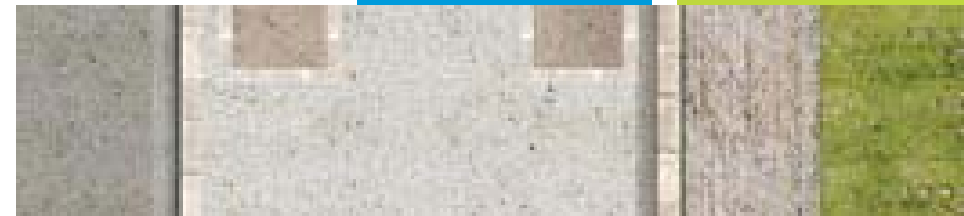
Pour mener à bien ce projet d'envergure, le Grand Lyon a souhaité accorder une place importante à la concertation. Cette démarche de dialogue a permis d'enrichir très concrètement la proposition de l'équipe lauréate, dans le souci d'offrir aux usagers un espace public respectueux de leurs attentes. Toutes les propositions émises ont été étudiées et - lorsqu'elles répondaient à l'esprit du projet, étaient techniquement, financièrement et juridiquement réalisables - intégrées à l'avant-projet. **Ainsi les surfaces végétales ont été augmentées.** Les parcours piétonniers et cyclables ont été assouplis et modulés pour mieux rythmer la promenade et tempérer les vitesses. Les accès aux berges ont été renforcés par l'ajout d'escaliers ou de rampes. Des chemins de traverse permettant d'accéder au fleuve ont été matérialisés. La nature des revêtements de sols a été adaptée pour améliorer les conditions de circulation des rollers, trottinettes et vélos. Le lien avec le fleuve a été renforcé par de nombreux pontons, plateformes et jeux d'eau. La présence des péniches de logement et d'activités est maintenue et valorisée. Leur amarrage est sécurisé et leur alimentation s'effectuera en réseaux souterrains. L'accès aux embarcations pour les livraisons sera contrôlé par des bornes rétractables. **La concertation sur le projet berges du Rhône** aura permis, à partir d'une volonté politique déterminée, de concevoir un projet partagé illustrant de la meilleure façon l'importance accordée par le Grand Lyon au débat public sur les grands projets d'aménagement urbain. 

En bordure d'eau, une bande d'amarrage accueille les bateaux. Au fil du fleuve, un tapis en agrégat concassé et galets adaptés à la marche est réservé aux piétons. Côté perré, c'est une piste dévolue aux activités de glisse ainsi qu'aux fauteils roulants. Sur la grève, une fois décapés les hectares d'enrobé, les pavés et les têtes de chat seront remis à jour. D'autres qualités de texture serviront la vocation des sites : stabilisé pour jeux de boules, planchers en bois pour les terrasses, jardins alluvionnaires, prairies rustiques...



projet partagé

valeurs d'





**« LES BOÎTES
BELVÈDÈRES »
SUSPENDUES ENTRE
QUAIS ET BERGES**

Entièrement vitrés,
ces volumes transparents
de tailles diverses
s'accrocheront au perré
créant une articulation
entre les bas-ports et
les quartiers riverains.



usage

Ce seront des espaces de
convivialité et de nouveaux
points de vue animés
sur le fleuve et la ville.
Elles abriteront commerces
et services tels que point
d'information, location
de vélos... Cinq boîtes
belvédères sont d'ores
et déjà envisagées.

**LA NOUVELLE
SCÈNE DE LA VIE
PUBLIQUE LYONNAISE**

En participant massivement à l'animation Lyon guinguettes, déployée durant trois jours en juillet 2003 sur les berges du Rhône, les Lyonnais ont montré leur regain d'attrance pour une vie plus proche de l'eau et de ses plaisirs.



La pertinence du site pour l'organisation de manifestations a été démontrée et des festivités pourront être inscrites au calendrier des berges. Elles doivent cependant rester ponctuelles et ne pas venir troubler la convivialité tranquille et la sérénité des lieux, souhaitées par l'ensemble des usagers et des riverains.




**UNE RIVE
BAIGNÉE
DE LUMIÈRE**

La nuit, des lumières ponctuelles et un éclairage indirect créeront une ambiance voisine du clair de lune. Une forte densité lumineuse sera privilégiée sur les bas ports. Elle correspond à une double volonté : assurer un environnement sécurisé et valoriser les éléments structurants du site pour en marquer l'identité nocturne.

Au fil des berges, les différents espaces aménagés et les ponts bénéficieront chacun d'un projet lumière personnalisé, créant un ensemble riche en modulations et propice à la découverte. L'ensemble du projet s'intègre harmonieusement au Plan Lumière de la ville et contribue à lui donner une envergure nouvelle.



LE STATIONNEMENT TRANSFÉRÉ DANS DES PARKINGS SOUTERRAINS

La création d'un espace public de 10 hectares au centre-ville est symbolique d'une nouvelle culture urbaine et pose la question de la place de la voiture : il n'y a pas de réappropriation possible des berges sans libération progressive de l'espace qu'elle occupe. **Le Grand Lyon propose une alternative réaliste** à la suppression du stationnement automobile sur les berges. **De nouveaux parkings souterrains** accueilleront les voitures permettant ainsi de libérer l'espace en surface pour le confort et la qualité de vie des habitants. Conformément aux objectifs du Plan de Déplacements Urbains (PDU), **les transports en commun et parcs relais** seront développés pour inciter les personnes venant de l'extérieur et qui travaillent à Lyon à l'usage d'autres modes de déplacement. Enfin, un large réseau d'axes de circulation privilégiant **les déplacements doux** est en cours de développement dont le projet berges du Rhône est un maillon essentiel. 

DE NOUVEAUX PARCS DE STATIONNEMENT À PROXIMITÉ DES BERGES

Parc Fosse-aux-Ours : 450 places, ouverture début 2006.

Parc Lyautey : 700 places, ouverture début 2007.

Une partie importante des places de ces parkings sera réservée aux riverains.

En outre, le Conseil Général étudie la réalisation d'un parc de stationnement de **460 places** sous le square Charles Delestrain. Celui-ci serait dédié aux salariés du Conseil Général et de la Préfecture en journée. Il pourrait être ouvert aux résidents le soir et le week-end.

Le parc Brotteaux-Brosset viendra renforcer l'offre de stationnement pour les usagers de la rive gauche du Rhône à partir de 2007.

Rive droite de la Saône, **le parc Saint-Georges de 700 places** (ouverture automne 2005)

pourra répondre à la demande des usagers de la Presqu'île qui, pour certains, se garent aujourd'hui sur les berges.

En fonction de l'organisation des travaux sur les berges, le Grand Lyon mettra en place une gestion transitoire du stationnement. Des aires de stationnement provisoires sur le quai haut sont à l'étude.

es pour tous priorité riverains